

7. Le marché du travail à l'épreuve

Les créations d'emplois ralentissent en 2025, jusqu'à devenir quasi nulles. Après 275 000 créations en 2023, puis 170 000 en 2024, l'économie ne crée plus que 16 000 emplois en 2025, soit un taux de croissance de l'emploi de +0,1 %, contre +0,8 % en 2024 et +1,1 % en 2023. Avec une croissance du PIB de +1,2 % sur un an, on observe ainsi une accélération des gains de productivité par rapport aux années précédentes (+0,7 % en 2023, +0,3 % en 2024)¹.

Cette stabilité apparente de l'emploi total recouvre deux évolutions opposées : des destructions d'emplois salariés (-62 000 entre fin 2024 et fin 2025) d'un côté, une hausse de l'emploi non salarié (+78 000) de l'autre, portée par les créations d'auto-entreprises. La part de l'emploi non salarié dans l'emploi total atteint ainsi 11,5 % fin 2025 contre 11 % trois ans plus tôt.

D'un point de vue sectoriel, le ralentissement est plus marqué dans le secteur non marchand, où les créations passent de 90 000 en 2024 à une quasi-stabilité en 2025 (+13 000). Dans le secteur marchand, les créations nettes se limitent à +21 000 contre +79 000 l'année précédente. L'industrie manufacturière et l'agriculture sont également en recul : respectivement -12 000 et -17 000 emplois sur l'année.

Fin 2025, le volume total d'heures travaillées diminue de 0,2 % sur un an, tout en demeurant supérieur de 6,6 % à sa moyenne de 2019. L'emploi dépasse son niveau d'avant-crise de 7,0 %, mais la durée individuelle du travail reste en retrait de 0,4 %. La valeur ajoutée de l'ensemble des branches se situant également 6,6 % au-dessus de son niveau pré-Covid, la productivité par tête demeure en recul sur la période (-0,4 %). Dans le seul secteur marchand non agricole, la productivité horaire des salariés est supérieure de 0,8 % à son niveau pré-pandémique.

1. Tous les chiffres de ce paragraphe sont exprimés en glissement annuel. On rappelle que la croissance du PIB est largement exprimée en moyenne annuelle (+0,9 % en 2025).

Tableau 7.1. Évolution du marché du travail

	2025		2026				2025	2026	2027
			T1	T2	T3	T4			
Évolution en milliers									
Emploi salarié	-5	-24	-30	-75	-43	27	-62	-121	-50
Marchand	-12	-25	-29	-74	-42	28	-46	-129	-46
<i>dont politique de l'emploi</i>	-46	-45	-18	-14	-2	8	-27	-27	-13
Non marchand	7	1	-1	-1	-1	-1	-5	-4	-4
<i>dont politique de l'emploi</i>	-9	2	-4	-3	-2	0	-14	-9	-4
Emploi non salarié	21	23	18	18	16	16	79	67	64
Emploi total	16	-2	-12	-57	-27	42	16	-54	14
<i>dont politique de l'emploi</i>	-55	47	-22	-17	-4	8	-40	-36	-18
Évolution en %									
Emploi total	0,1	0,0	0,0	-0,2	0,0	0,1	0,1	-0,2	0,1
Population active	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,7	0,2	0,1
Taux de chômage	7,7	7,9	8,0	8,2	8,3	8,3	7,9	8,3	8,3

Notes de lecture : Fin 2025 et en glissement sur un an, 16 000 emplois ont été créés, les destructions d'emplois salariés (-62 000) ayant été plus que compensées par les créations d'emplois non salariés (+79 000). Sur la même période, le taux de chômage représentait 7,9 % de la population active, soit une augmentation de 0,6 point sur un an.

Note : Les variations d'emploi annuelles sont en glissement sur un an. Les évolutions et le taux de chomages annuels sont en moyenne sur un an.

Sources : Insee (Enquête emploi pour le chômage, Comptes nationaux trimestriels pour l'emploi), Dares, prévision OFCE avril 2026.

En prévision, nous anticipons près de -175 000 destructions nettes d'emplois salariés dans le secteur marchand entre fin 2025 et fin 2027 (tableau 7.1). Près d'un quart de ces destructions seraient imputables aux défaillances d'entreprises, qui rattrapent progressivement leur niveau pré-Covid (-57 000 emplois sur deux ans), suivies par la hausse du coût réel du travail, dont l'effet monte en charge progressivement (-13 000 emplois en 2026, -40 000 en 2027), et enfin par la poursuite de la réduction des dispositifs de politique de l'emploi (-40 000 emplois sur deux ans). Le secteur non marchand serait également affecté par la baisse des contrats aidés (-13 000 sur deux ans), sans que les recrutements dans ce secteur ne compensent suffisamment ces suppressions : on attend une destruction nette d'emplois salariés dans le non-marchand à l'horizon de notre prévision (-12 000).

L'emploi non salarié poursuivrait en revanche son évolution à contre-courant, avec environ 65 000 créations nettes par an², portant sa part dans l'emploi total à 11,9 % à l'horizon de notre prévision.

2. Nous suivons les prévisions de l'Insee sur l'évolution de ce type d'emploi pour le premier semestre et ajustons à la baisse pour prendre en compte la réduction du dispositif Acre à partir du 1^{er} juillet 2026. Voir Insee, 2026, « Inflation ravivée, croissance fragilisée », Note de conjoncture, 24 mars, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8907467>.

Enfin, la productivité marchande – mesurée par la valeur ajoutée du secteur marchand rapportée à l'emploi salarié marchand non agricole – progresserait à un rythme supérieur à sa tendance annuelle (+1,3 % en glissement annuel à l'horizon de notre prévision, contre +0,9 % en tendance), traduisant une fermeture partielle du cycle de productivité de 0,8 point sur deux ans.

7.1. Une hausse modérée du taux de chômage à 8,3 %

Le taux de chômage au sens du BIT augmente de 0,6 point sur un an pour atteindre 7,9 % de la population active fin 2025 (tableau 7.2)³, soit 224 000 chômeurs supplémentaires – une hausse d'une ampleur comparable à celle de 2012 (+272 000). Plus de la moitié (56 %) est imputable aux jeunes de 15-24 ans, dont le taux de chômage progresse de 2,8 points à 21,5 %. Cette hausse reflète avant tout un afflux de jeunes sur le marché du travail (+1,9 point de taux d'activité sur un an), leur taux d'emploi progressant beaucoup plus lentement (+0,4 point).

Tableau 7.2. Évolution de l'emploi, du chômage et de la population active

En milliers, moyenne trimestrielle	2025		2026				2025	2026	2027
	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Emploi (1)	16	-2	-12	-57	-27	42	16	-54	14
Chômage (2)	48	56	36	69	39	-16	224	128	21
Population active (1) + (2)	64	54	24	12	12	26	240	74	35
Population active tendancielle	37	39	40	39	28	5	147	111	47
Effet de flexion conjoncturel	-1	-5	-7	-18	-9	10	-16	-24	-3
Effet des politiques de l'emploi	-32	39	-9	-9	-7	12	-10	-14	0
Résidu	60	-18	0	0	0	0	120	0	0
Variation du taux de chômage	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	-0,1	0,6	0,4	0,1
Niveau du taux de chômage	7,7	7,9	8,0	8,2	8,3	8,3	7,9	8,3	8,3

Note de lecture : 16 000 emplois ont été créés et le nombre de chômeurs a progressé de 224 000 en 2025 sur un an. Au total, on recense une population active en augmentation de 240 000 en glissement sur un an en fin d'année 2025. L'évolution de la population active s'explique largement par une augmentation tendancielle de celle-ci (+147 000), l'effet des politiques de l'emploi (hors formation) (-10 000), par un effet de flexion positif (4 000) et par un résidu correspondant à l'écart entre l'évolution de la population active et les trois premiers composants de celle-ci. La tendance de la population active est basée sur les projections de population active de 2022, y compris l'effet de la réforme des retraites 2023 et de celle de l'assurance chômage de 2023.

Note : Les arrondis peuvent expliquer des sommes de composantes différentes des totaux.

Sources : Insee (Enquête emploi pour le chômage, Comptes nationaux trimestriels pour l'emploi), Dares, prévision OFCE avril 2026.

3. Il reste inférieur à son pic de mi-2015 (9,5 % de la population active) mais se situe aujourd'hui au même niveau qu'au 3^e trimestre 2021.

Selon l'Insee, la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi – en particulier l'inscription systématique des bénéficiaires du RSA auprès de France Travail, entrée en vigueur début 2025 – aurait contribué à hauteur d'un sixième à la hausse du taux de chômage en 2025⁴. Par ailleurs, le taux d'emploi s'établit à 69,4 % de la population en âge de travailler (+0,3 point sur un an) et le taux d'activité progresse de 0,9 point.

Du côté des seniors, le taux d'activité des 55-64 ans progresse de 1,4 point sur un an (contre +0,6 point pour les 50-64 ans), et leur taux d'emploi de 0,4 point (contre une stabilité pour les 50-64 ans), sous l'effet de la montée en charge de la réforme des retraites de 2023.

En 2026-2027, la population active n'augmenterait que de 108 000 personnes, portée par la tendance démographique (+158 000), en net ralentissement par rapport aux années précédentes. Une fois le résidu mis de côté⁵, le ralentissement s'explique principalement par la suspension de la réforme des retraites de 2023 entre le 1^{er} septembre 2026 et le 31 décembre 2027, inscrite dans la LFSS 2026, qui freine la hausse de la population active initialement projetée – avec un effet particulièrement marqué au dernier trimestre 2026 (tableau 7.3)⁶. À cette tendance ralentie s'ajoute une sortie nette de 41 000 personnes de l'activité : 27 000 sous l'effet de la flexion conjoncturelle liée aux destructions d'emplois, et 14 000 du fait des réductions des politiques de l'emploi⁷.

Au total, avec des destructions nettes d'emplois entre fin 2025 et fin 2027, le chômage progresserait d'environ 148 000 personnes, portant le taux de chômage à 8,3 % fin 2027 (+0,4 point en 2026, puis stabilisation). Aucune incidence spécifique de la loi pour le plein emploi n'est intégrée dans notre scénario en prévision⁸.

4. Insee, 2025, « Au deuxième trimestre 2025, le taux de chômage est stable à 7,5 % », *Informations Rapides*, n° 198, 8 août, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8627586>.

5. Nous rappelons que le résidu exprime la variation du « défaut de bouclage » de la population active, i.e. l'écart entre l'emploi des comptes nationaux trimestriels et celui de l'enquête Emploi. En prévision, nous indiquons un écart stable soit un résidu égal à 0.

6. Voir Dauvin M., 2026, « Réforme et suspension de la réforme des retraites : quels impacts sur les projections de population active à court et moyen terme ? » *OFCE le blog*, 30 janvier, https://www.ofce.fr/blog2024/fr/2026/20260129_MD/.

7. Les totaux peuvent différer de la somme des composantes en raison des arrondis.

8. L'Insee anticipe un taux de chômage de 8,1 % à la fin du 1^{er} semestre 2026. La différence principale tient à des destructions nettes d'emploi dans notre scénario, contre une quasi-stabilité (+7 000 en moyenne trimestrielle) pour l'Insee. Voir Insee, 2026, « Inflation ravivée... », art. cité.

7.2. Un freinage budgétaire confirmé, des destructions d'emplois aidés concentrées sur 2026

La politique de l'emploi a souffert d'une baisse importante des crédits inscrits dans la LFI 2025, mais dans une moindre mesure qu'anticipé. Prenons l'exemple du dispositif le plus important en termes de bénéficiaires : l'apprentissage. Nous anticipions une baisse de près de 65 000 apprentis sur un an ; celle-ci s'est finalement limitée à 28 000⁹, les effectifs demeurant supérieurs à un million fin 2025 (tableau 7.3).

La loi de finances initiale pour 2026 prévoit une baisse des autorisations d'engagement (AE) et une hausse des crédits de paiement (CP) alloués aux programmes 102 (*Accès et retour à l'emploi*) et 103 (*Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi*) de la mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux » : les autorisations d'engagements reculent de 1,7 % (-0,298 Md€) tandis que les crédits de paiements progressent de 1,9 % (+0,346 Md€)¹⁰.

Tableau 7.3. Emplois aidés 2026-2027 : bénéficiaires, variations des bénéficiaires, effets emploi au T4

En milliers	Nombre de bénéficiaires			Variations des effectifs			Effets sur l'emploi		
	2025	2026	2027	2025	2026	2027	2025	2026	2027
Contrat initiative emploi	2	1	0	-3	-1	0	0	0	0
Emplois francs	28	15	0	-19	-13	-15	-4	-3	-3
Parcours emploi compétences	21	7	0	-22	-14	-7	-11	-7	-4
Structures d'IAE*	134	130	126	-4	-4	-4	-4	-2	-3
Aide créateurs d'entreprise	320	299	279	5	-21	-20	1	-5	-5
Contrat d'apprentissage	1 013	988	987	-28	-25	-1	-17	-15	-1
Contrat professionnalisation	65	59	54	-7	-6	-5	-4	-4	-3
Total	1 583	1 499	1 447	-80	-84	-52	-40	-36	-18

Note de lecture : Au dernier trimestre 2025, plus d'un million de contrats d'apprentissage étaient en cours, soit 28 000 de moins qu'un an auparavant. Avec un effet emploi moyen de 60 %, cela correspond à 16 000 créations nettes d'emploi.

Notes : Le nombre de bénéficiaires pour chaque année correspond à la moyenne du 4^e trimestre et la variation des effectifs est exprimée sur un an. L'effet emploi mesure les emplois créés (ou détruits) qui ne l'auraient pas été sans (ou avec).

* Insertion par l'activité économique (IAE).

Sources : PoEm – Dares, prévision OFCE avril 2026.

9. Voir la prévision OFCE d'octobre 2025 : « Un marché du travail malmené », <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/2025/9-191/OFCE.pdf>

10. Ce ciseau entre autorisations d'engagement et crédits de paiement signale une poursuite du freinage de la politique de l'emploi : moins de nouveaux engagements sont contractés, mais l'État continue d'honorer ceux des exercices précédents. Voir les crédits AE et CP votés.

Les principales mesures concernent les dispositifs à *guichet fermé* : suppression des emplois francs (28 000 bénéficiaires fin 2025, extinction attendue fin 2027), arrêt des nouveaux CUI-CIE à partir de fin 2026, et forte réduction des PEC. Au total, le recul des bénéficiaires de ces dispositifs se traduirait par 10 000 destructions nettes d'emploi en 2026 et 7 000 en 2027 (tableau 7.3).

L'insertion par l'activité économique (IAE) bénéficierait d'un ajustement plus limité des crédits. Avec une aide unitaire inchangée, cela permettrait de stabiliser ou légèrement ajuster les effectifs (-8 000 sur deux ans). En tenant compte d'un effet emploi de 110 %¹¹, l'impact sur l'emploi serait faible (-5 000 à l'horizon de 2027).

Du côté de l'alternance, les ajustements seraient progressifs. Le stock de contrats d'apprentissage reculerait en 2026 (-25 000) puis se stabiliserait à un niveau proche en 2027. La baisse des aides mettrait fin aux effets de substitution observés les années précédentes : les contrats de professionnalisation se maintiendraient à un niveau bas (-6 000 en 2026, -5 000 en 2027). Les effets resteraient en partie différés en raison de la durée des contrats.

Enfin, les conditions d'accès à l'Acre seraient durcies à partir de 2026 : fin de l'attribution automatique, obligation de demande dans un délai de 60 jours suivant le début d'activité¹², et réduction de l'exonération de cotisations sociales de 50 % à 25 % pour les micro-entreprises à compter du 1^{er} juillet 2026. Ces évolutions se traduiraient par une diminution de 41 000 bénéficiaires sur deux ans.

Au total, le nombre de bénéficiaires des politiques de l'emploi reculerait de 84 000 en 2026 et de 52 000 en 2027, correspondant à 36 000 destructions nettes d'emploi en 2026 et 18 000 en 2027 (tableau 7.3). Les effets associés à 2027 doivent être interprétés avec prudence, faute d'informations budgétaires précises nous conduisant à prolonger certaines dynamiques de 2026.

11. Cet effet supérieur à 100 traduit que « l'aide finance environ 110 % du salaire, ce qui suppose qu'elle permet de créer non seulement l'emploi d'insertion, mais aussi une partie du poste d'accompagnement dédié dans les structures d'insertion » (Bernard S. et M. Rey, 2017, « Les contrats aidés : quels objectifs, quel bilan ? », *Dares Analyses*, n° 021, mars, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-contrats-aides-quels-objectifs-quel-bilan>).

12. Voir le décret n° 2026-69 du 6 février 2026 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053449085>.